



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 mars 2004
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2004

4 et 5 mai 2004

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,
confirmation des candidatures et nominations**

Élection de onze membres du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance se compose de 36 membres, qui sont élus compte dûment tenu d'une répartition géographique équitable et d'autres facteurs pertinents afin de veiller à ce que la représentation soit la plus efficace et la plus large possible.
2. Conformément à la résolution 48/162 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993, le Conseil économique et social doit élire, à la reprise de sa session d'organisation de 2004, 11 membres du Conseil d'administration parmi les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2005, pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2004 à l'expiration du mandat des membres suivants : Chine, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Jamaïque, Japon, Lesotho, Népal, Norvège, Slovénie et Suisse.
3. Les 11 nouveaux membres seront élus sur la base suivante :
 - Un membre parmi les États d'Afrique;
 - Deux membres parmi les États d'Asie;
 - Deux membres parmi les États d'Europe orientale;
 - Deux membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
 - Quatre membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
4. La composition actuelle du Conseil d'administration est indiquée dans l'annexe à la présente note.



Annexe

Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

(36 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2004

Huit sièges pour les États d'Afrique

Algérie (2006), Burundi (2006), Djibouti (2006), Érythrée (2005), Ghana (2005), Lesotho* (2004), Malawi (2006), Sénégal (2006)

Sept sièges pour les États d'Asie

Bangladesh (2006), Chine* (2004), Inde (2005), Iran (République islamique d') (2005), Liban (2006), Myanmar (2006), Népal* (2004)

Quatre sièges pour les États d'Europe orientale

Bélarus (2006), Fédération de Russie* (2004), République de Moldova (2005), Slovénie* (2004)

Cinq sièges pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes

El Salvador, (2006) Équateur* (2004), Jamaïque* (2004), Nicaragua (2005), Pérou (2005)

Douze sièges pour les États d'Europe occidentale et autres États

Autriche (2006), Canada (2005), Danemark (2006), Espagne* (2004), États-Unis d'Amérique (2005), France (2005), Italie (2006), Japon* (2004), Norvège* (2004), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2005), Suède (2006), Suisse* (2004).

* Membre sortant.